

Université Saint-Joseph
Ecole de sages-femmes

REFERENTIEL DE COMPETENCES
POUR LA FORMATION SAGE-FEMME

Novembre 2014
Mise à jour novembre 2018

Table des matières

Contents

Compétences	3
Référentiel de compétences	3
La profession de sage-femme	4
L'approche méthodologique adoptée.....	6
Les compétences et résultats d'apprentissages de la formation initiale de sage-femme à l'ESF/USJ	7
Compétence1 : Réaliser le suivi médical et obstétrical ainsi que l'accompagnement de la gestante et du couple au cours de la période anténatale.....	9
Compétence 2 : Gérer l'accouchement d'une présentation eutocique en tenant compte des différentes pathologies qui peuvent survenir au cours des quatre stades du travail	10
Compétence 3 : Assurer le suivi global, de la mère et du nouveau-né dans toute la période du post-partum	11
Compétence 4 : Mettre en place des actions de planification familiale, de prévention et d'éducation sanitaire auprès des femmes, des familles et de la communauté	12
Compétence 5 : Exercer un jugement clinique afin d'établir les besoins en santé des opérées gynécologiques et proposer des interventions appropriées.....	13
Compétence 6 : Intervenir, dans toutes les situations professionnelles, en respectant les règles d'éthique et les codes de déontologies de la profession et en utilisant des techniques de communication et d'écoute appropriées	13
Compétence 7 : Participer à la promotion et au développement de la profession par l'utilisation d'une démarche de questionnement, de recherche scientifique et d'analyse critique ainsi que l'intégration des résultats dans la pratique professionnelle	14
Croisement des unités d'enseignement avec les Résultats d'Apprentissage Programme Et méthodes d'évaluations des acquis	15
Références	20

Compétences

Le concept de compétence a fait l'objet de plusieurs définitions. De Ketele (2006), l'a défini comme étant la mobilisation des ressources pertinentes face à une situation problème à résoudre ou une tâche complexe à effectuer. Legendre (2000), lui, considère que la compétence est complexe, évolutive, interactive, globale et intégrative. Alors que pour Lafortune (2008) la compétence est un savoir-agir fondé sur la mobilisation et l'utilisation efficaces d'un ensemble de ressources internes (connaissances, expériences, habiletés, attitudes, intérêts,...) et externes (les pairs, les formateurs, les sources documentaires, le matériel,...). Il ajoute :

« Ce qui caractérise un professionnel compétent ce n'est pas seulement savoir exécuter une opération, mais c'est savoir agir et réagir dans un contexte particulier, c'est savoir faire face à l'imprévu, à l'inédit (initiative, créativité).

Ce n'est pas seulement avoir acquis des «ressources» (connaissances, savoir-faire, culture, qualités professionnelles, ressources émotionnelles, ressources physiologiques,...), mais c'est aussi savoir les combiner et les mobiliser en situation de travail (intégration).

Ce n'est pas seulement être capable de réussir une intervention, mais de comprendre pourquoi et comment on réussit (ou on échoue) (métacognition, pratique réflexive).

Ce n'est pas seulement être capable d'agir dans un seul contexte, mais d'être aussi capable de transposer sa compétence dans d'autres contextes (transposition, adaptation, autonomie).

(Lafortune, 2008 a-b ; Le Boterf,2001) »

Référentiel de compétences

Les compétences propres à chaque profession, sont regroupées dans un « référentiel de compétences ».Ce dernier permet de construire en cohérence le référentiel de formation et d'évaluation.

1. Le référentiel de formation, pierre angulaire pour la construction des projets d'éducation que ce soit en formation initiale ou en formation continue, forme une maquette d'enseignement qui respecte les durées d'appropriation des compétences disciplinaires. Il permet la mise en adéquation des enseignements avec les compétences définies par le choix des activités d'enseignement/apprentissage, de situations d'intégration et de méthodes pédagogiques appropriées qui permettent de construire et développer des compétences

- En formation initiale : le référentiel sera au centre de la construction des futurs cursus de formation. Les compétences seront déclinées en activités d'apprentissage. Ce qui pourra permettre à l'étudiant, en bénéficiant d'une vue élargie de ses actions d'apprentissage, de saisir les messages et les valeurs qui lui sont enseignés.
 - En formations de deuxième cycle et continue les compétences seront déclinées de la même façon, et aideront à la mise en place de programmes pertinents, garantissant une meilleure qualité de formation.
2. Le référentiel d'évaluation quant à lui est un ensemble de situations et de critères d'évaluation qui permettent de valider la maîtrise des compétences.

Les Objectifs du référentiel de formation

Le présent référentiel de formation a plusieurs objectifs :

- Mettre en cohérence les enseignements avec la politique de périnatalité,
- Mettre en adéquation les enseignements avec d'une part les compétences définies par le ministère de la santé publique libanais décret N : 211/1 précisant les instruments et les obligations professionnelles et d'autre part les référentiels métier et compétences des autres pays,
- Renforcer la pertinence et la qualité de l'enseignement et favoriser son évaluation,
- Évoluer en fonction des adaptations sociétales et des besoins de santé publique,
- Favoriser la professionnalisation,
- Permettre le développement de la recherche dans le domaine de sciences maïeutiques.

La profession de sage-femme

Selon l'International Confédération of Midwifery (ICM) :

« Une sage-femme est une personne qui a réussi un programme de formation des sages-femmes dûment reconnu dans le pays où il est enseigné et qui est basé sur les Compétences essentielles pour la pratique de base du métier de sage-femme de l'ICM et le cadre des Normes globales pour la formation des sages-femmes de l'ICM; qui a obtenu les diplômes requis pour être

enregistrée et/ou avoir le droit d'exercer légalement la profession de sage-femme et d'utiliser le titre de 'sage-femme' ; et démontre la maîtrise des compétences du métier de sage-femme.

La sage-femme est une personne professionnelle et responsable qui travaille conjointement avec les femmes pour leur donner un appui essentiel, ainsi que des conseils et des soins nécessaires au cours de la grossesse, lors de l'accouchement et dans la période post-partum. Elle doit être en mesure de prendre toute responsabilité lors d'un accouchement, et de prodiguer les soins nécessaires au nouveau-né et au nourrisson. Ces soins incluent des mesures préventives, la promotion de l'accouchement normal, le dépistage des signes de complications, tant chez la mère que chez le bébé, le recours à l'assistance médicale ou à une assistance d'un autre ordre en cas de besoin, et l'exécution de mesures d'urgence. La sage-femme joue un rôle important comme conseillère en matière de santé et d'éducation, non seulement pour les femmes mais aussi au sein de la famille et de la communauté. Son travail devrait comprendre l'éducation prénatale et la préparation au rôle de parent ; son intervention peut aussi s'étendre à la santé maternelle, à la santé sexuelle ou reproductive et aux soins aux enfants ».(ICM, 2017 Dublan)

Selon le décret-loi libanais N : 1657, publié en 1979 : « la sage-femme diplômée est la personne habilitée à procéder à l'accouchement normal. Elle veille à la santé de la femme enceinte pendant la grossesse et au moment de l'accouchement et s'occupe de tous les soins y relatifs »

De même le même décret-loi stipule que pour obtenir le titre de sage-femme il faut : «détenir un diplôme de sage-femme d'une faculté gouvernementale ou d'une Ecole de sage-femme reconnue par le gouvernement libanais et ce, à condition que la durée de ces études ne soit pas inférieure à 3 ans, être titulaire d'un baccalauréat deuxième partie ou de son équivalent et avoir réussi à l'examen du colloquium organisé par le ministère de l'éducation supérieure. »

La pratique de sage-femme peut être exercée dans plusieurs milieux :

- Dans son cabinet pour assurer un suivi des femmes dans la période anténatale et effectuer la prévention gynécologique, le planning familial, la préparation à la naissance, la rééducation périnéale...
- Dans des centres hospitaliers, dans un service de maternité afin de prendre en charge les femmes et les nouveau-nés en per et post-natale comme elle peut s'occuper des femmes

enceintes hospitalisées pour une grossesse pathologique ou les femmes opérées pour une pathologie du système génitale.

- Dans des centres de protection maternelle et infantiles auprès de la communauté : assurer le suivi, la prévention...

Ce référentiel traduit une réflexion collective approfondie sur une stratégie à mettre en place pour faciliter l'apprentissage et l'épanouissement des étudiants pendant leur parcours de formation à l'école de sages-femmes de l'USJ.

Il a été conçu et rédigé par l'ensemble de l'équipe pédagogique. Il est destiné au programme des études de sage-femme.

Il est régulièrement mis à jour, réévalué et ajusté au gré de l'émergence et de l'évolution des preuves sur les soins et les pratiques de santé, au fur et à mesure de l'évolution des besoins en soins et en santé des femmes enceintes et leurs familles.

Il sera remis à chaque étudiant lors de son admission à l'École de sages-femmes de l'USJ. Il est également mis à la disposition de toute personne qui intervient dans le processus de formation de notre institution.

L'approche méthodologique adoptée

L'élaboration du référentiel s'est effectuée en mettant en œuvre une méthode comportant trois étapes :

1. Analyser et comparer plusieurs référentiels et données disponibles dans la documentation qui traitent de l'exercice de la profession de sages-femmes, de façon à en dégager les différences et les similitudes et à s'assurer d'élaborer un référentiel de formation qui correspond à la réalité de l'exercice de la profession et à son évolution récente et prévisible.
2. Elaborer le référentiel de la formation : suite à la recherche documentaire et à l'analyse effectuée, la réflexion collective pour l'élaboration du référentiel à partir du concept de compétence, s'est attachée à :
 - Identifier les compétences générales de la profession sage-femme,
 - Décrire, pour chaque compétence, les résultats d'apprentissages attendus (RAP)

- Cibler les unités d'enseignements qui répondent à chaque résultat d'apprentissage (UE)
 - Identifier dans chaque unité d'enseignement les résultats d'apprentissage de l'unité en question pour répondre à la compétence (RAUE)
 - Décrire les plans de cours avec les méthodes d'enseignements et d'évaluations appropriées.
 - Revisiter toutes les matières du cursus de diplôme de sage-femme afin d'effectuer les modifications jugées nécessaires.
3. Valider le référentiel auprès d'experts de la profession et des collaborateurs ainsi qu'auprès du comité pédagogique de l'université.
 4. Préparer un glossaire visant à donner à certaines expressions utilisées dans le référentiel une définition plus claire.

Les compétences et résultats d'apprentissages de la formation initiale de sage-femme à l'ESF/USJ

1. Réaliser le suivi médical et obstétrical de la grossesse ainsi que l'accompagnement de la gestante et du couple dans la période anténatale.
 - ❖ RAP1 : Conduire les consultations anténatales dans le cadre d'une grossesse normale en appliquant la démarche clinique auprès d'une gestante.
 - ❖ RAP2 : Organiser et animer des séances de préparation à la naissance et à la parentalité.
 - ❖ RAP3: Intervenir auprès des gestantes dans les différentes situations d'urgences, et participer avec une équipe multidisciplinaire à la prise en charge des femmes hospitalisées pour une grossesse pathologique en analysant la situation et en appliquant les protocoles.
2. Gérer l'accouchement d'une présentation eutocique en tenant compte des différentes complications et pathologies qui peuvent survenir au cours des quatre stades du travail.
 - ❖ RAP1 : Intervenir au cours des 4 stades du travail d'une présentation eutocique, en manquant d'une manière physiologique l'avancement du travail et en pratiquant l'accouchement et la délivrance.
 - ❖ RAP2 : Diagnostiquer les complications et les pathologies au cours des 4 stades du travail et effectuer, en collaborant avec une équipe multidisciplinaire, une prise en charge adaptée à la situation.
 - ❖ RAP3 : Accomplir, auprès du nouveau-né à la naissance, les actes qui assurent son adaptation à la vie extra utérine et détecter les malformations et pathologies possibles.

3. Assurer le suivi global, de la mère et du nouveau-né dans toute la période du post-partum.
 - ❖ RAP1 : Œuvrer pour des suites de couches physiologiques en appliquant la démarche clinique auprès des accouchées.
 - ❖ RAP2 : Prendre en charge le nouveau-né en assurant son examen clinique, les soins et la surveillance nécessaires.
4. Mettre en place des actions de planification familiale, de prévention et d'éducation sanitaire auprès des femmes, des familles et de la communauté.
 - ❖ RAP1 : Fournir selon les recommandations de l'OMS, des prestations de qualité en matière de planification familiale correspondant aux besoins et au choix des clients
 - ❖ RAP2 : Contribuer activement à la mise en place des stratégies appropriées d'éducation, de prévention et de dépistage individuel ou organisé de certaines composantes de la santé reproductive. (Planification familiale, IST, cancers génitaux et mammaires,.....)
5. Exercer un jugement clinique afin d'établir les besoins en santé des opérées gynécologiques et proposer des interventions appropriées.
 - ❖ RAP1 : Réaliser une analyse globale dans un délai de temps compatible avec la situation
 - ❖ RAP2 : Déterminer des interventions pertinentes et exhaustives et évaluer leurs résultats de manière continue.
6. Intervenir, dans toutes les situations professionnelles, en respectant les règles d'éthique et les codes de déontologie de la profession et en utilisant des techniques de communication et d'écoute appropriées.
 - ❖ RAP1 : Agir adéquatement, dans les situations professionnelles devant les questions qui relèvent de la déontologie et de l'éthique
 - ❖ RAP2 : Communiquer d'une façon professionnelle sans discrimination et en respectant le secret professionnel.
7. Participer à la promotion et au développement de la profession par l'utilisation d'une démarche de questionnement, de recherche scientifique, d'analyse critique et la diffusion des résultats ainsi que leur intégration dans la pratique professionnelle.
 - ❖ RAP1 : Participer à la réalisation d'une méthodologie de recherche

**RAP : résultats d'apprentissage programme*

**RAUE : résultats d'apprentissage unité d'enseignement*

Compétence1 : Réaliser le suivi médical et obstétrical ainsi que l'accompagnement de la gestante et du couple au cours de la période anténatale

Résultats d'apprentissage programme : RAP	Unités d'enseignement	Niveau
RAP1: Conduire les consultations anténatales dans le cadre d'une grossesse normale en appliquant la démarche clinique auprès d'une gestante	UE1 : <i>Obstétrique normale 1</i>	L2
	UE2: <i>Pratique Sage-Femme1</i>	L3
	UE3 : <i>Obstétrique normale 2</i>	L4
	UE4 : <i>Pharmacologie3</i>	L5
	UE5 : <i>Diététique</i>	L2
	UE6 : Gynécologie1	L3
	UE7 <i>Obstétrique pathologique 1</i>	L6
	UE8 <i>Obstétrique pathologique 2</i>	L7
	UE9 : Allaitement	L3
	UE10: <i>SMC9 : consultation prénatale</i>	L4
	UE 11: <i>Atelier de stage</i>	
RAP 2 : Organiser et animer des séances de préparation à la naissance et à la parentalité.	UE1: <i>Psychologie et psychopathologie de la grossesse</i>	L6
	UE2 : <i>préparation à la naissance</i>	L5
	UE 3 <i>Stage : préparation à la naissance</i>	
	UE4 <i>PSF3</i>	L7
	UE5 <i>Diététique</i>	L2
	UE6 <i>Psychologie de la mère et du bébé</i>	L1
RAP3 : Réaliser les actions adaptées aux différentes situations d'urgences qui peuvent se présenter au cours de la grossesse, et participer avec une équipe multidisciplinaire à la prise en charge des femmes hospitalisées pour une grossesse pathologique en analysant la situation et en appliquant les protocoles	UE1 : <i>Obstétrique pathologique 1</i>	L6
	UE2 : <i>PSF 3</i>	L7
	UE3 : <i>Obstétrique pathologique 2</i>	L7
	UE4 : <i>Etudes de cas clinique</i>	L7
	UE5 : <i>Pharmacologie 3</i>	L5
	UE6 <i>PSF2</i>	L6
	UE7: <i>stage clinique 14 : grossesses à risque</i>	L7

Compétence 2 : Gérer l'accouchement d'une présentation eutocique en tenant compte des différentes pathologies qui peuvent survenir au cours des quatre stades du travail

RAP	Unités d'enseignement	Niveau
RAP1 : Intervenir au cours des 4 stades du travail d'une présentation eutocique, en manageant d'une manière physiologique l'avancement du travail et en pratiquant l'accouchement et la délivrance.	UE1 : Obstétrique normale 1	L2
	UE2 : Obstétrique normale 2	L4
	UE3 : Mécanique obstétricale	L5
	UE4 : PSF2	L6
	UE5 : Psychologie et psychopathologie de la femme	L6
	UE6 : Préparation à la naissance	L5
	UE7 : Allaitement	L4
	UE8 : Pharmacologie 3	L5
	UE9 Psychologie de la mère et du bébé	L1
	UE10 : Etudes de cas clinique	L6
	UE11 : Stage en salle d'accouchement 1	L5
	UE12 : Stage en salle d'accouchement 2	
	UE13 : Stage en salle d'accouchement 3	L6
	UE14 : Stage en salle de naissance 4	L8
RAP2 : Diagnostiquer les complications et les pathologies au cours des 4 stades du travail et effectuer, en collaborant avec une équipe multidisciplinaire, une prise en charge adaptée à la situation	UE1 : Obstétrique pathologique 1	L6
	UE2 : Obstétrique pathologique 2	L7
	UE3 : PSF3	L7
	UE4 : Pharmacologie 3	L5
	UE5 : Etudes de cas clinique	L6
	UE6 : Stage en salle de naissance 3/4	L6 L8
	RAP3 : Accomplir, auprès du nouveau-né à la naissance, les actes qui assurent son adaptation à la vie extra utérine et détecter les pathologies possibles.	UE.1. Pédiatrie1-Néonatalogie1
UE.2. Pédiatrie etnéonatalogie 2		L5
UE3 : stage : salle de naissance1		L5
UE4 : stage: salle de naissance 2/3		L6 L8

Compétence 3 : Assurer le suivi global, de la mère et du nouveau-né dans toute la période du post-partum

RAP	<i>Unités d'enseignement</i>	<i>Niveau</i>
<u>RAP1</u> : Œuvrer pour des suites de couches physiologiques en appliquant la démarche clinique auprès des accouchées	<u>UE.1.</u> <i>Obstétrique normale1</i>	L1
	<u>UE.2.</u> <i>Obstétrique normale2</i>	L4
	<u>UE3</u> <i>Planning familial</i>	L5
	<u>UE4 :</u> <i>Allaitement maternel</i>	L3
	<u>UE5 :</u> <i>Diététique</i>	L2
	<u>UE6 :</u> <i>Psychologie et psychopathologie de la femme</i>	L6
	<u>UE7</u> <i>Atelier de stage</i>	L3
	<u>UE 8</u> <i>Stage en milieu clinique 8 : suites de couches</i>	L4
	<u>UE9 :</u> <i>Pharmacologie 3</i>	L5
	<u>RAP2</u> : Prendre en charge le nouveau-né en assurant son examen clinique, les soins et la surveillance nécessaires	<u>UE.1.</u> <i>Pédiatrie1-Néonatalogie1</i>
<u>UE.2.</u> <i>Pédiatrie 2</i>		L5
<u>UE3</u> <i>Pédiatrie 3</i>		L7
<u>UE.5.</u> <i>Allaitement maternel</i>		L3
<u>UE6</u> <i>Psychologie de la mère et du bébé</i>		L1
<u>UE.7 :</u> <i>Atelier de stage</i>		L3
<u>UE8 :</u> <i>Stage en milieu clinique 6 : pouponnière</i>		L4
<u>UE9</u> <i>Stage en milieu clinique 11 néonatalogie</i>		L6
<u>UE10</u> <i>Stage en milieu clinique 12 : Pédiatrie</i>		L6

Compétence 4 : Mettre en place des actions de planification familiale, de prévention et d'éducation sanitaire auprès des femmes, des familles et de la communauté

RAP	Unité enseignement	Niveau
<u>RAP1</u> : Fournir des prestations de qualité en matière de planification familiale correspondant aux besoins et au choix individuel.	<u>UE.1.</u> <i>Planification familiale</i>	L5
RAP. 2- Contribuer activement à la mise en place des stratégies appropriées d'éducation, de prévention et de dépistage individuel ou organisé de certaines composantes de la santé reproductive.	<u>UE.2.</u> <i>Gynécologie 1</i>	L2
	<u>UE3:</u> <i>Gynécologie 3</i>	L7
	<u>UE4 :</u> <i>Stage en milieu clinique 13 : PMA</i>	L
	<u>UE5</u> <i>Gynécologie 2</i>	L6
	<u>UE6</u> <i>Violence liée au genre</i>	L5
	<u>UE7</u> <i>Sexologie</i>	L5
	<u>UE8</u> <i>Pharmacologie 3</i>	L5
	<u>UE9</u> <i>Stage en milieu clinique 9 : consultation prénatale et gynécologique 1et 2</i>	L4 L6

Compétence 5 : Exercer un jugement clinique afin d'établir les besoins en santé des opérées gynécologiques et proposer des interventions appropriées		
RAP	Unités d'enseignement	Niveau
<u>RAP1</u> : Réaliser une analyse globale de la situation qui se présente dans un délai de temps compatible avec l'état	<u>UE.1.</u> <i>Gynécologie 1</i>	L2
	<u>UE.2.</u> <i>Gynécologie 2</i>	L6
	<u>UE3</u> <i>Gynécologie 3</i>	L7
	<u>UE4</u> : <i>Processus de prise en charge d'une situation clinique</i>	L2
<u>RAP2</u> : Déterminer des interventions pertinentes et exhaustives auprès des femmes hospitalisées pour pathologie gynécologique et évaluer leurs résultats de manière continue	<u>UE8</u> <i>Stage en milieu clinique 1/2/7 et internat 1 : Médecine Chirurgie</i>	L2- L7
	<u>UE5</u> : <i>Gynécologie 1</i>	L2
	<u>UE9</u> <i>Stage en milieu clinique 3 : gynécologie</i>	L3

Compétence 6 : Intervenir, dans toutes les situations professionnelles, en respectant les règles d'éthique et les codes de déontologies de la profession et en utilisant des techniques de communication et d'écoute appropriées		
RAP	Unité enseignement	Niveau
<u>RAP1</u> : <i>Agir adéquatement dans les situations professionnelles devant les questions qui relèvent de la déontologie et de l'éthique</i>	<u>UE.1.</u> <i>Législation professionnelle et droit</i>	L4
	<u>UE.2.</u> <i>Médecine légale</i>	L4
	<u>UE3</u> <i>Ethique et Bioéthique</i>	L5
<u>RAP2</u> <i>Communiquer d'une façon professionnelle sans discrimination en respectant le secret professionnel</i>	<u>UE1</u> <i>Ethique et bioéthique</i>	L1
	<u>UE2</u> <i>Le savoir Communiquer dans le domaine professionnel</i>	L3

Compétence 7 : Participer à la promotion et au développement de la profession par l'utilisation d'une démarche de questionnement, de recherche scientifique et d'analyse critique ainsi que l'intégration des résultats dans la pratique professionnelle

RAP	Unité enseignement	Niveau
RAP1 : <i>Participer à la réalisation d'une méthodologie de recherche scientifique</i>	UE1 <i>Initiation aux études en sciences infirmières</i>	L1
	UE2 <i>Santé communautaire et santé publique</i>	L1
	UE.3 <i>Statistiques- biostatistiques Epidémiologie</i>	L5
	UE4 : <i>Initiation à la recherche</i>	L6
	UE5 : <i>Travail de fin d'étude première et deuxième partie</i>	L7-L8
	UE6 : <i>Anglais spécialisé</i>	L5

Les savoirs scientifiques et techniques requis

Les savoirs scientifiques et techniques requis sont des connaissances transversales, regroupant des unités d'enseignement fondamentales pour l'acquisition de toutes ses compétences mais qui ne correspondent pas directement aux compétences ciblées dans le référentiel.

Ces unités d'enseignement concernent surtout :

- Notions fondamentales d'anatomie, de physiologie et de pathologie concernant la traumatologie et les systèmes : digestif, respiratoire, cardio-vasculaire, endocrinien, ostéo-musculaire, urinaire, nerveux central et hématologique.
- Notions fondamentales en pharmacologie générale et relatives aux médicaments des différents systèmes.
- Microbiologie et immunologie.
- Gestion des risques et méthodes d'intervention infirmière :
- Réanimation et situations critiques,
- Examen clinique,
- Les matières optionnelles,
- Violences liées aux genres.

Croisement des unités d'enseignement avec les Résultats d'Apprentissage Programme Et méthodes d'évaluations des acquis

			Compétence 1			
L	Unités d'enseignement	Crédits	RAP1	RAP2	RAP3	Méthodes d'évaluations
2	Diététique	3	x A	xA		Cas clinique et QCM
1	Psychologie de la mère et du bébé	3		XI		Commentaire d'un témoignage d'une mère, QROC questions de synthèse
2	Obstétrique normale 1	3	XI	xA		Schéma et QCM et QROC
3	Gynécologie 1	2	XI			Cas clinique et QROC QCM
3	Obstétrique normale 2	3	XA	xA		Cas clinique et QROC QCM
3	Pratique sage-femme 1	2	XA			Cas clinique et QROC QCM
4	Atelier de stage 2	1	xA			
4	Allaitement maternel et Diététique infantile	3	xA	xA		Cas clinique et QROC QCM
4	Stage en milieu clinique 9 (Consultations prénatales et gynécologiques)	4	x M			Evaluation clinique
5	Pharmacologie 3	2	xA	xA	xM	Cas clinique et QROC
6	Obstétrique pathologique 1	5	xA	xA	xA	Cas clinique et QROC QCM
6	Préparation à la naissance	2	xA	xA		Cas clinique et QROC QCM
6	Psychologie et psychopathologie de la femme	3		xA		Note d'observation d'une parturiente, QROC et cas clinique
7	Obstétrique pathologique 2	4			xA	Cas clinique et QROC QCM
7	Etude de cas cliniques	1	xM		xM	Cas cliniques
7	Stage en milieu clinique 14 (grossesses à risques)	2			xM	Evaluation clinique
7	Stage préparation ou atelier ????	2		xM		

			Compétence 2			
L	Unités d'enseignement	Crédits	RAP1	RAP2	RAP3	Méthodes d'évaluations
1	Le savoir-communiquer dans le domaine médical	2	xI			Jeux de role
2	Obstétrique normale 1	3	xI	xI		Annotation, dessin et schéma et QCM
3	Obstétrique normale 2	3	x I	xI		Cas clinique, QCM
4	Allaitement maternel et Diététique infantile	3	xA		xA	Cas clinique, QCM, QROC
4	Pédiatrie 1 - Néonatalogie 1	3			xA	Cas clinique, QCM, QROC
5	Internat 2	5	xI		xA	Evaluation clinique
5	Mécanique obstétricale	2	xA	xA		Cas clinique
5	Pédiatrie et Néonatalogie 2	4			xA	Cas clinique, QCM, QROC Evaluation pratique
5	Pharmacologie 3	2	xI	xA	XI	Cas clinique QROC
6	Internat 3	8	x A		x M	Evaluation clinique
6	Obstétrique pathologique 1	4		xA		Cas clinique et QCM
6	Pratique sage-femme 2	4	xA	xA		Cas clinique et QCM et QROC
6	Préparation à la naissance	2	xA			Jeux de rôle et rédaction d'un projet de préparation
6	Psychologie et psychopathologie de la femme	3	xI			Rédaction d'une observation analyse d'une situation
7	Obstétrique pathologique 2	4		xA		Cas clinique et QCM et QROC
7	Pratique sage-femme 3	3		xA		Cas clinique et QCM et QROC
7	Etude de cas cliniques	1	xM	xM	xM	Cas clinique
8	Internat 4 A	20	x M	x M	x M	Evaluation clinique
8	Internat 4 B	10	x M	x M	x M	Evaluation clinique

			Compétence 3		
L	Unités d'enseignement	Crédits	RAP1	RAP2	Evaluation
1	Diététique	3	xA	xA	Cas cliniques et QCM
1	Psychologie de la mère et du bébé	3	xI	xI	Commentaire d'un témoignage d'une mère, QROC questions de synthèse
2	Obstétrique normale 1	3	xI		QCM, schéma
3	Atelier de stage 1	1	xA	xA	Rédaction démarche clinique
3	Obstétrique normale 2	3	xA		Cas clinique, QCM
4	Allaitement maternel et Diététique infantile	3	xA	xA	Cas clinique QCM
4	Pédiatrie 1 - Néonatalogie 1	3		xA	Cas clinique QCM
4	Stage en milieu clinique 6 (Pouponnière)	3		xM	Evaluation pratique
4	Stage en milieu clinique 8 (Suites de couches)	3	xM		Evaluation pratique
5	Pédiatrie et Néonatalogie 2	4		xA	Cas clinique QCM Evaluation pratique
5	Pharmacologie 3	2	xA		Cas cliniques
5	Stages en milieu clinique 11 (Néonatalogie)	3		xA	Appreciation de stage
5	Stages en milieu clinique 12 (Pédiatrie)	2		xA	Appreciation de stage
6	Psychologie et psychopathologie de la femme	3	xI		Observation clinique, cas clinique et QCM
7	Pédiatrie 3	2		xI	QCM
7	Etude de cas cliniques	1	xM	xM	Cas clinique

			Compétence 4		
L	Unités d'enseignement	Crédits	RAP1	RAP2	Evaluations
2	Processus de prise en charge	1		xI	Processus de prise en charge
3	Gynécologie 1	2	xA	xA	QCM et cas clinique
4	Atelier de stage 2	1		xM	Evaluation au stage
4	Stage en milieu clinique 9 (Consultations prénatales et gynécologiques)	4		xM	Evaluation clinique
5	Planning Familial	3	xA		QCM et cas cliniques
6	Gynécologie 2	3		xA	QROC , QCM et cas cliniques
6	Sexologie humaine	2	xA	xI	QROC , QCM
5	Violence liée au genre	2	I	I	Cas et QCM et QROC
7	Gynécologie 3	2		xI	Cas et QCM et QROC

			Compétence 5		
L	Unités d'enseignement	Crédits	RAP1	RAP2	Methodes d'évaluations
2	Internat 1	7		xA	Evaluation clinique
2	Processus de prise en charge d'une situation clinique	1	xI	xI	Processus de prise en charge d'une situation clinique
2	Stage en milieu clinique 1 (Médecine-chirurgie 1)	3	xA	xA	Evaluation clinique
2	Stage en milieu clinique 2 (Médecine-chirurgie 2)	4	xA	xM	Evaluation clinique
3	Gynécologie 1	2	x	xA	QROC et QCM
3	Stage en milieu clinique 3 (Gynécologie)	5	xM	xM	Evaluation clinique
4	Stage en milieu clinique 7 (Médecine - Chirurgie 3)	3	xM	xM	Evaluation clinique
6	Gynécologie 2	3	xI		QROC et QCM, cas cliniques
7	Gynécologie 3	2	xI		QROC et QCM, cas cliniques

			Compétence 6		
L	Unités d'enseignement	Crédits	RAP1	RAP2	Méthodes d'évaluations
1	Le savoir-communiquer dans le domaine médical	2		xI	Jeux de rôle
4	Législation Professionnelle et Droit	4	xA		QROC et QCM
4	Médecine légale	1	xA		QROC
7	Ethique et Bioéthique	3	xA	xA	Argumentation et discussion de situations cliniques

			Compétence 7	
L	Unités d'enseignement	Crédits	RAP1	Méthodes d'évaluations
1	Initiation aux études en sciences infirmières	5	xI	Travaux personnels
	Santé publique et santé communautaire	5		Travaux personnels, Exposées de groupes, Etudes de cas
5	Epidémiologie	1	x I	Protocole de recherche
6	Statistique-biostatistique	3	xI	Exercices d'application
7	Anglais spécialisé	4	xA	Examen Oral et interprétation de texte
7	Initiation à la recherche	5	xA	Rédaction d'un problème de recherche
8	Travail de fin d'études	8	xM	Rédaction d'un travail de fin d'études

*Critère d'acquisition de toutes les compétences repose sur des évaluations pratiques des étudiantes sur des situations cliniques

*I : initiation, A acquisition et M maîtrise

Références

1. Concept de filière Bachelor - filière sages-femmes et hommes sages-femmes de la Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale.
2. College of Health Related Professions - midwifery education program
3. Définition internationale de la sage-femme de l'ICM, mise à jour en juin 2017, téléchargeable sur le site web de l'ICM.
4. Décret-loi libanais N:1678, 1978
5. La confédération internationale des sages-femmes, compétences essentielles pour la pratique de base du métier de sage-femme, 2010 révisé en 2013
6. Lafortune, 2009, compétences professionnelles pour l'accompagnement du changement. Un référentiel. Presses de l'Universités de Québec
7. Les compétences de la profession sage-femme, ordre des sages-femmes France, 2010, <http://www.ordre-sages-femmes.fr/wp-content/uploads/2015/10/REFERENTIEL-SAGES-FEMMES-2010.pdf>
8. Manuel pédagogique universitaire – USJ
9. Marie-Cécile Moulinier, 2008, Le Référentiel métier et compétences des sages-femmes, vocation Sage-femme Vol 7, N° 58 - janvier 2008,p. 7
10. Profil professionnel et de compétences de la sage-femme belge, 2016, Direction générale Soins de Santé Professions des soins de santé et pratique professionnelle Conseil fédéral des Sages-Femmes Bruxelles. www.health.fgov.b.
11. Tardif, J. (2006). L'évaluation des compétences. Documenter le parcours de développement. Montréal : Chenelière Éducation.
12. Tardif, J., Dubois, B., 2013, de la nature des compétences transversales jusqu'à leur évaluation : une course à obstacles, souvent infranchissables, Revue française de linguistique appliquée Vol. XVIII | pages 29 à 45
13. http://metiers.anfh.fr/metiersanfh/genpdf/579/fiche-Sage-femme*.pdf